14.05.2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

1

OUVERTURE

Jacques GOUNON, PRESIDENT

OUVERTURE

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- **Jacques Gounon**
  Président de Getlink
- **Claire Piccolin**
  Secrétaire du conseil d'administration, Compliance Officer
- **Deux scrutateurs**

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- **Philippe Cherqui**
  Cabinet KPMG Audit
- **Eddy Bertelli**
  Cabinet Forvis Mazars

DÉROULÉ

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE GETLINK

10h00	**Ouverture de l'Assemblée et introduction**
10h05	**Vidéo Getlink 2024**
10h15	**Présentations :** • **Activités, faits marquants & RSE** Yann Leriche Directeur général • **Résultats financiers 2024** Géraldine Périchon Directrice générale adjointe • **Perspectives du Groupe** Yann Leriche • **Gouvernance adaptée aux perspectives** Jacques Gounon Président du conseil d'administration
11h15	**Rapports des Commissaires aux Comptes**
11h30	**Séance Questions - Réponses**
12h00	**Présentation et vote des résolutions**
12h15	**Clôture de l'Assemblée**

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du conseil d'administration incluant le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et le rapport de durabilité ;
- Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire ;
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

1. Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ; fixation du dividende et de sa date de paiement ;
3. Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
4. Autorisation consentie au conseil d'administration pour 18 mois, en vue de permettre à la Société de racheter et d'intervenir sur ses propres actions ;
5. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
6. Renouvellement du mandat de Yann Leriche en qualité d'administrateur ;
7. Mission de certification des comptes – nomination de Forvis Mazars SA en qualité de commissaires aux comptes ;
8. Mission de certification des comptes – nomination de Deloitte & Associés en qualité de commissaires aux comptes ;
9. Mission de certification des informations en matière de durabilité - nomination de Forvis Mazars SA, en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité ;
10. Mission de certification des informations en matière de durabilité - nomination de Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité ;
11. Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ou attribuées au titre du même exercice, mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce ;
12. Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Yann Leriche, Directeur général ;
13. Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Jacques Gounon, Président du conseil d'administration ;
14. Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025, en application de l'article L. 22-10-8-II du Code de commerce ;
15. Approbation des éléments de la politique de rémunération : principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Directeur général pour l'exercice 2025 ;
16. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au Président du conseil d'administration pour l'exercice 2025.

ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Rapport du conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire ;
- Rapports des Commissaires aux comptes ;

17. Délégation de compétence donnée pour 12 mois au conseil d'administration, à l'effet de procéder à une attribution collective gratuite d'actions à l'ensemble des salariés non dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement, au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce ;
18. Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, au bénéfice du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux du Groupe, emportant renonciation de plein droit des actionnaires au droit préférentiel de souscription ;
19. Renouvellement de la délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou des sociétés du groupe, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (limite 40 % du capital) ;
20. Délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital social en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
21. Limitation globale des autorisations d'émission avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription ;
22. Autorisation donnée pour 18 mois au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues ;
23. Délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ;
24. Modification de l'article 19 des statuts relative à la limite d'âge du Président du conseil d'administration ;
25. Mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales et réglementaires ;
26. Pouvoirs pour les formalités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE GETLINK

PUBLICATIONS

Brochure de convocation

Document d'Enregistrement Universel 2024

- **Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO)**
- **Affiches Parisiennes**

vendredi 14 mars 2025 BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES Bulletin n° 32

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIÈRE MINISTRE | Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

2500649 Page 1

LISTE DES DOCUMENTS DISPONIBLES

- Journaux d'annonces légales et BALO ayant publié les avis de réunion et de convocation
- Exemplaire des documents adressés aux actionnaires au nominatif
- Copie des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux Comptes
- Comptes annuels
- Rapports du conseil d'administration et des Commissaires aux Comptes
- Formulaire de vote par correspondance et de pouvoir
- Texte des résolutions
- Statuts de la Société
- Avis du nombre total des droits de vote

2

ACTIVITÉS, FAITS MARQUANTS ET RSE

Yann LERICHE, DIRECTEUR GENERAL

EBITDA

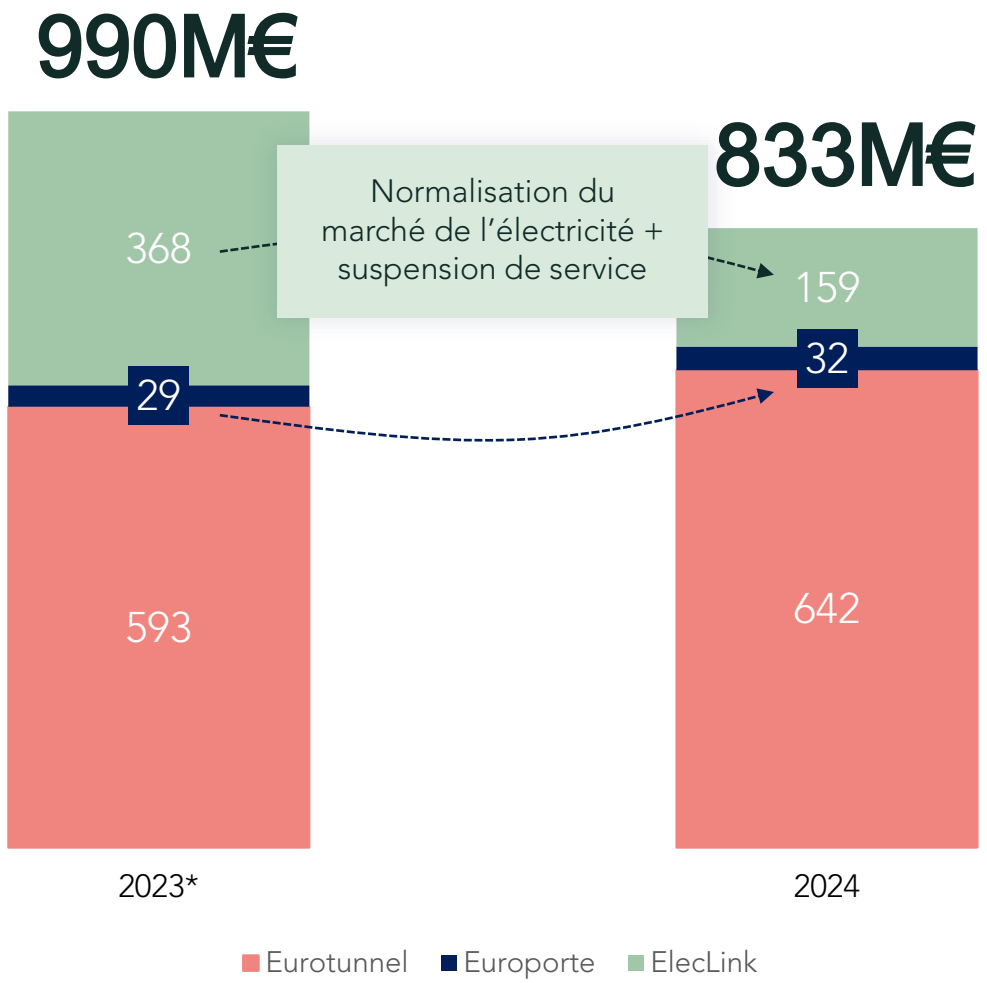

** Chiffres 2023 retraités au taux de change moyen de l'exercice 2024 de 1 £ = 1,184 €.*

EUROTUNNEL

UN TRAFIC DE NAVETTES RÉSILIENT, UNE STRATÉGIE DE GESTION ACTIVE DES PRIX

LeShuttle FRET

PART DE MARCHÉ DES CAMIONS :

36%

1 198 000 camions
-1% par rapport à 2023

LeShuttle PASSAGERS

PART DE MARCHÉ DES VOITURES :

55%

2 200 000 véhicules
-2% par rapport à 2023

EUROTUNNEL

LeShuttle Passagers et LeShuttle Fret

NOS CLIENTS SONT AU CENTRE DE NOTRE STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

AMÉLIORER LE PARCOURS DU CLIENT

Transformation de l'expérience sur nos sites

DE NOUVEAUX PARTENARIATS

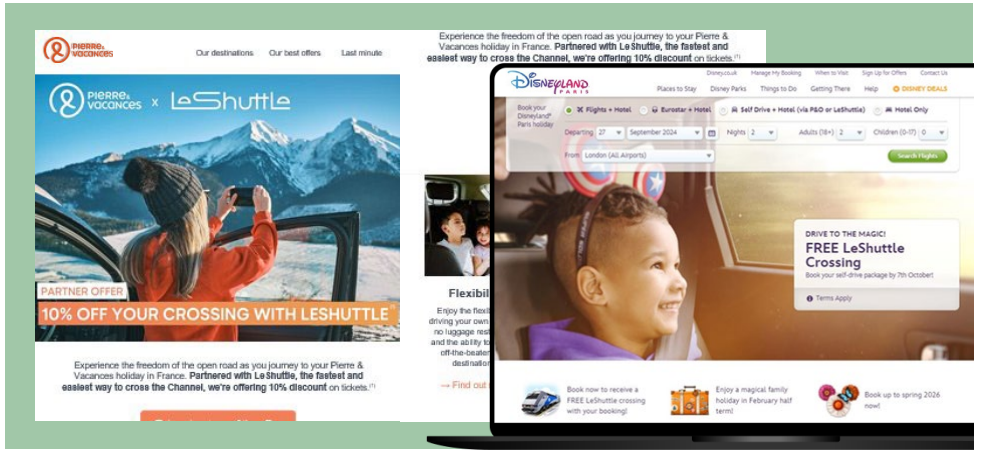

EUROTUNNEL

LeShuttle Passagers et LeShuttle Fret

NOS CLIENTS SONT AU CENTRE DE NOTRE STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

UNE ATTENTION ACCRUE POUR LES CHAUFFEURS

UN NOUVEAU PORTEFEUILLE DE SERVICES DOUANIERS

ChannelPorts
CELEBRATING 50 YEARS OF CUSTOMS CLEARANCE EXPERTISE

EUROTUNNEL

UN TRAFIC GRANDE VITESSE RECORD SUR LE TRANSMANCHE

Un **record de trafic en 2024** malgré la fermeture du terminal d'Amsterdam à partir de la mi-juin

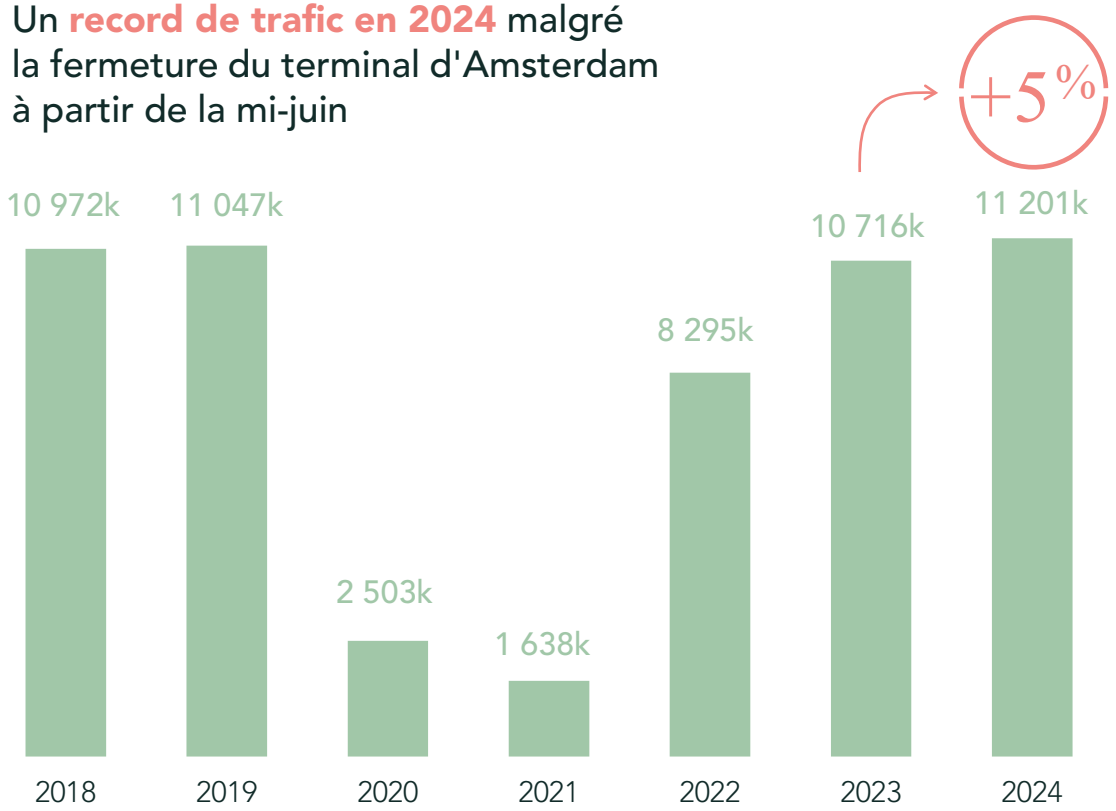

eurostar

Eurostar prévoit de commander jusqu'à 50 nouveaux trains pour agrandir sa flotte (+30%) et remplacer le matériel roulant plus ancien.

Étude de nouvelles possibilités de liaisons entre Londres et l'Europe continentale.

EUROTUNNEL

GESTION STRICTE DES COÛTS ET DE L'INFLATION

NORMALISATION DE L'INFLATION ET DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Les niveaux d'inflation au Royaume-Uni et en Europe se normalisent

ROYAUME-UNI **2,5 % de** l'IPC (contre 7,3 % en 2023)

FRANCE **2,0 % de** l'IPC (contre 4,9 % en 2023)

Coût de l'électricité (€/MWh)

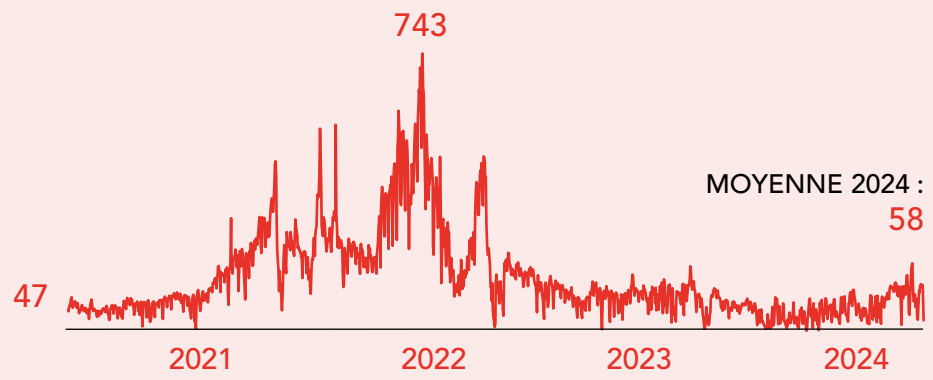

Source : Epex spot

ELECLINK

INTERRUPTION TECHNIQUE

ELECLINK EST DE NOUVEAU EN SERVICE DEPUIS LE 5 FÉVRIER

Le **25 septembre 2024**, une faiblesse dans les fondations d'un support du câble a été détectée, entraînant la suspension de l'activité.

Des travaux et des tests approfondis ont été effectués, ce qui a permis la remise en service le **5 février 2025**.

Les discussions se poursuivent avec les **assureurs** sur la couverture

Estimation de l'impact commercial*

2024	2025
78m€	~25m€**

** Avant prise en compte de la provision pour partage de profit*
*** Y compris les pénalités estimées pour non-disponibilité de l'actif avant le 5 février*

ELECLINK

NORMALISATION DES TENDANCES ET SUSPENSION

LA NORMALISATION DU MARCHÉ EST PLUS PROGRESSIVE QU'INITIALEMENT ANTICIPE

CHIFFRE D'AFFAIRES

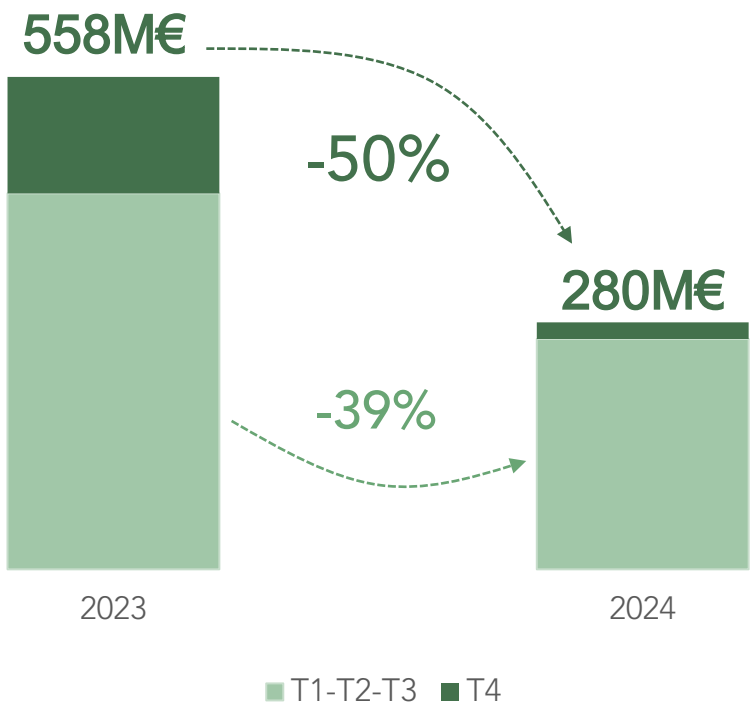

La contribution reste supérieure aux hypothèses d'investissement malgré la suspension de l'activité

EUROPORTE

CROISSANCE INTERNE ET EXTERNE EXCEPTIONNELLE

168M€
CHIFFRE D'AFFAIRES
(+12% vs 2023)

32M€
EBITDA
(+10% vs 2023)

LANCEMENT DE LA SOLUTION TRACK VALUE

Track Value est le fruit du consortium créé par **Europorte** avec **Kinéis** et **Kerlink**.

Track value offre des fonctionnalités inédites de traçabilité et de monitoring aux acteurs du Fret.

Track Value est la première application industrielle, qui intègre la transmission de données via la connectivité spatiale de Kinéis, opérateur satellitaire.

NOUS DÉLIVRONS NOTRE STRATÉGIE CLIMATIQUE…

RÉDUCTION DE 27% DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2024 (PAR RAPPORT À 2019)

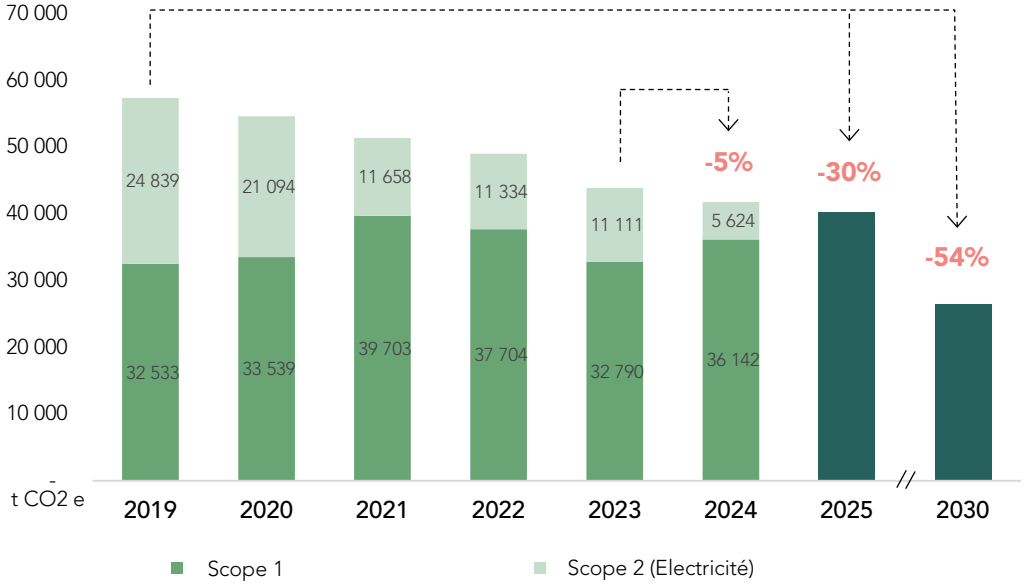

Amélioration de notre score de CDP B à A

Alignement élevé sur la taxonomie européenne (atténuation des effets du changement climatique) :

91% de nos revenus

Toulouse School of Economics

PARTENARIAT AVEC LA TSE:
Nous poursuivons notre approche scientifique sur l'efficacité de nos actions climat.

Avec nos Rencontres du Climat nous créons un rendez-vous régulier avec nos partenaires financiers et institutionnels pour partager les résultats de nos recherches et de nos actons concrètes.

...ALORS QUE L'ESG DEVIENT UNE CONTRAINTE POUR NOS CONCURRENTS

Notre marge décarbonée :

96% DE NOTRE EBITDA

EU ETS MARITIME

% des émissions à couvrir par les quotas EU ETS

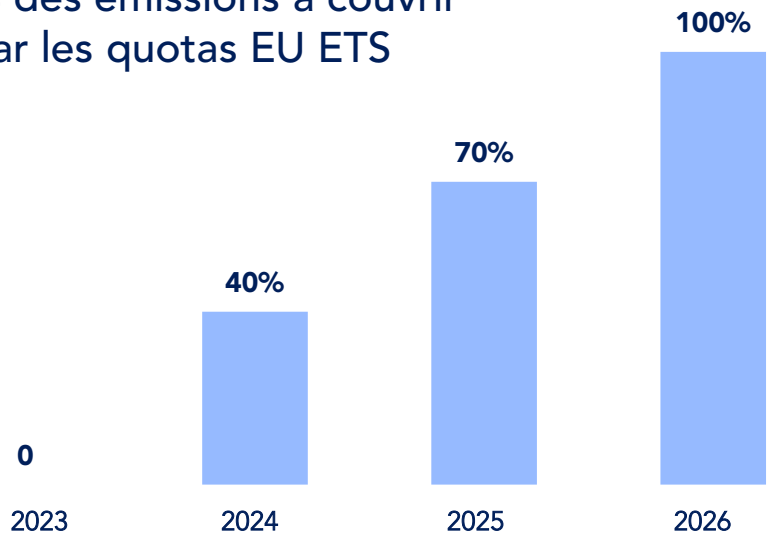

Le coût du carbone pour les ferries continuera d'augmenter dans les années à venir

6 MAI

1994

6 MAI

2024

3

RESULTATS FINANCIERS

Géraldine PERICHON,
DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

EUROTUNNEL EN 2024

M€	2024	2023(1)	VARIATION
Chiffre d'affaires	**1 166**	**1 136**	**+3%**
Navettes	727	736	**-1%**
Réseau Ferroviaire	398	373	**+7%**
Autres	41	27	**+52%**
Charges d'exploitation	**(524)**	**(543)**	**-3%**
Dont énergie	*(57)*	*(97)*	***-41%***
EBITDA	**642**	**593**	**+8%**

(1) Chiffres 2023 retraités au taux de change moyen de 2024 de 1£ = 1,184€

EUROTUNNEL EN 2024

L'INFLATION S'EST NORMALISÉE EN 2024

Les coûts opérationnels profitent d'une normalisation des coûts de l'énergie

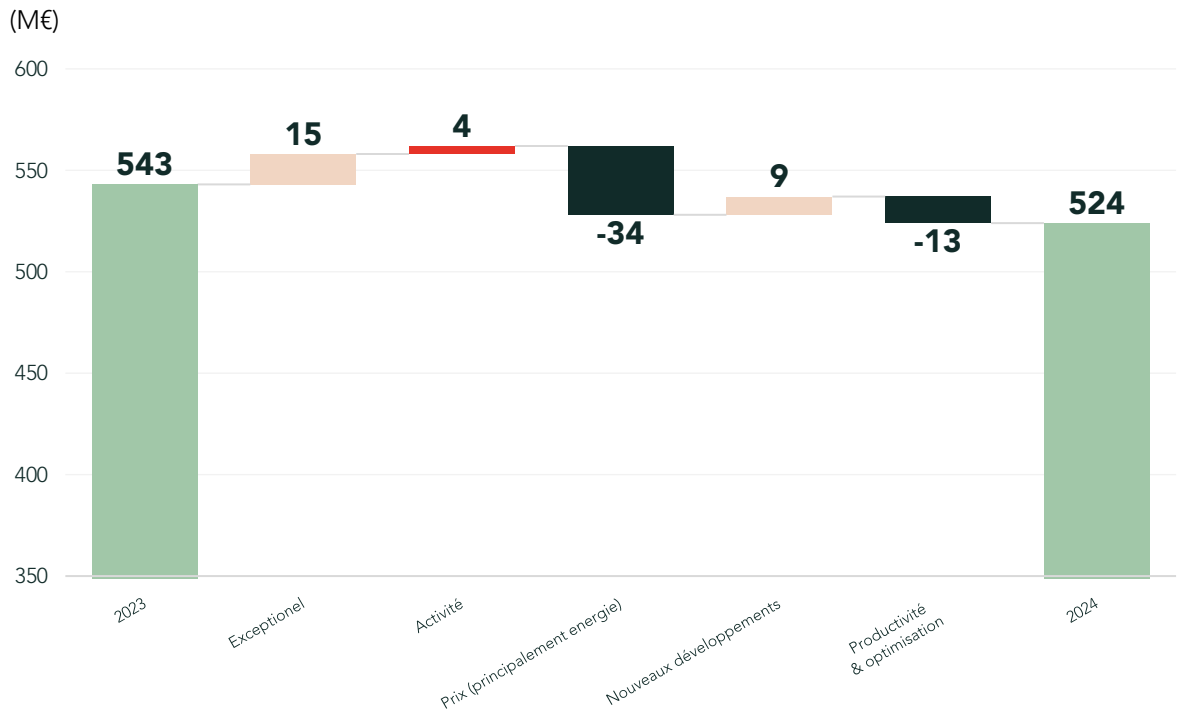

Dans un environnement moins inflationniste, Eurotunnel:

- **Améliore sa compétitivité par rapport aux ferries avec une réduction de la surcharge liée au coût de l'électricité (EVA*)** pour les camions (-13M€ vs 2023)
- Confirme sa **focalisation sur la productivité et la gestion des coûts**
- Renforce son **excellence opérationnelle**

* Electricity Value Adjustment

ELECLINK EN 2024

RESULTATS AFFECTÉS PAR LA NORMALISATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ ET L'INTERRUPTION DE SERVICE

M€	2024	2023	VARIATION
Chiffre d'affaires	**280**	**558**	**-50%**
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la provision pour partage des profits)	(45)	(34)	+32%
EBITDA avant provision pour partage des profits	**235**	**524**	**-55%**
Provision pour partage des profits (1)	(76)	(156)	-51%
EBITDA après provision pour partage des profits	**159**	**368**	**-57%**

(1) Le mécanisme de partage des bénéfices prévu dans l'exemption sera déclenché lorsque le TRI du projet sera supérieur à 13 %. Les discussions avec les régulateurs sur le calcul détaillé du TRI de 13 % se poursuivent en 2025.

EUROPORTE EN 2024

UNE CROISSANCE EXCEPTIONNELLE

M€	2024	2023	VARIATION
Chiffre d'affaires	168	150	**+12%**
Charges d'exploitation	(136)	(121)	**+12%**
EBITDA	32	29	**+10%**

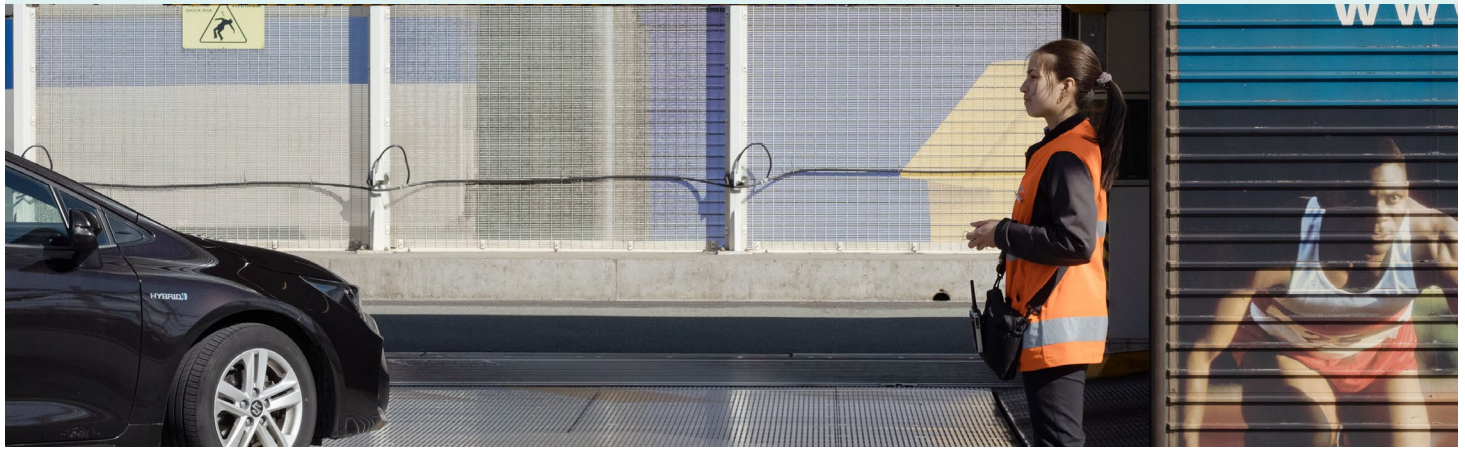

GETLINK EN 2024

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

M€	2024	2023(1)	VARIATION
Chiffre d'affaires	**1 614**	1 844	**-12%**
Charges d'exploitation	**(705)**	(698)	**+1%**
Provision pour partage des profits ElecLink	**(76)**	(156)	**-51%**
EBITDA	**833**	990	**-16%**
EBIT	**598**	739	**-19%**
Coûts financiers nets	**(294)**	(319)	**-8%**
Impôts	**13**	(88)	**na**
Résultat net consolidé	**317**	332	**-5%**

(1) Chiffres 2023 retraités au taux de change moyen de 2024 de 1£ = 1,184€

GETLINK EN 2024

UNE GÉNÉRATION DE TRÉSORERIE SOLIDE

M€	2024	2023	VARIATION
Cash flow opérationnel	**865**	1 036	-171
Capex (1)	**(155)**	(144)	-11
Service de la dette	**(239)**	(254)	+15
dont remboursement contractuel de la dette	***(85)***	*(76)*	*+9*
FCF (2)	**471**	**638**	**-167**

(1) En 2023: net de la subvention publique de 21M€ pour les dépenses d'investissement liées au Brexit.
(2) Cash flow opérationnel moins les investissements nets moins le service de la dette (incluant les remboursements contractuels de la dette de 85M€ en 2024 et 76M€ en 2023). Le FCF n'inclut pas de décaissements liés à la provision pour partage de profit d'ElecLink.

UN BILAN SOLIDE

(en M€)

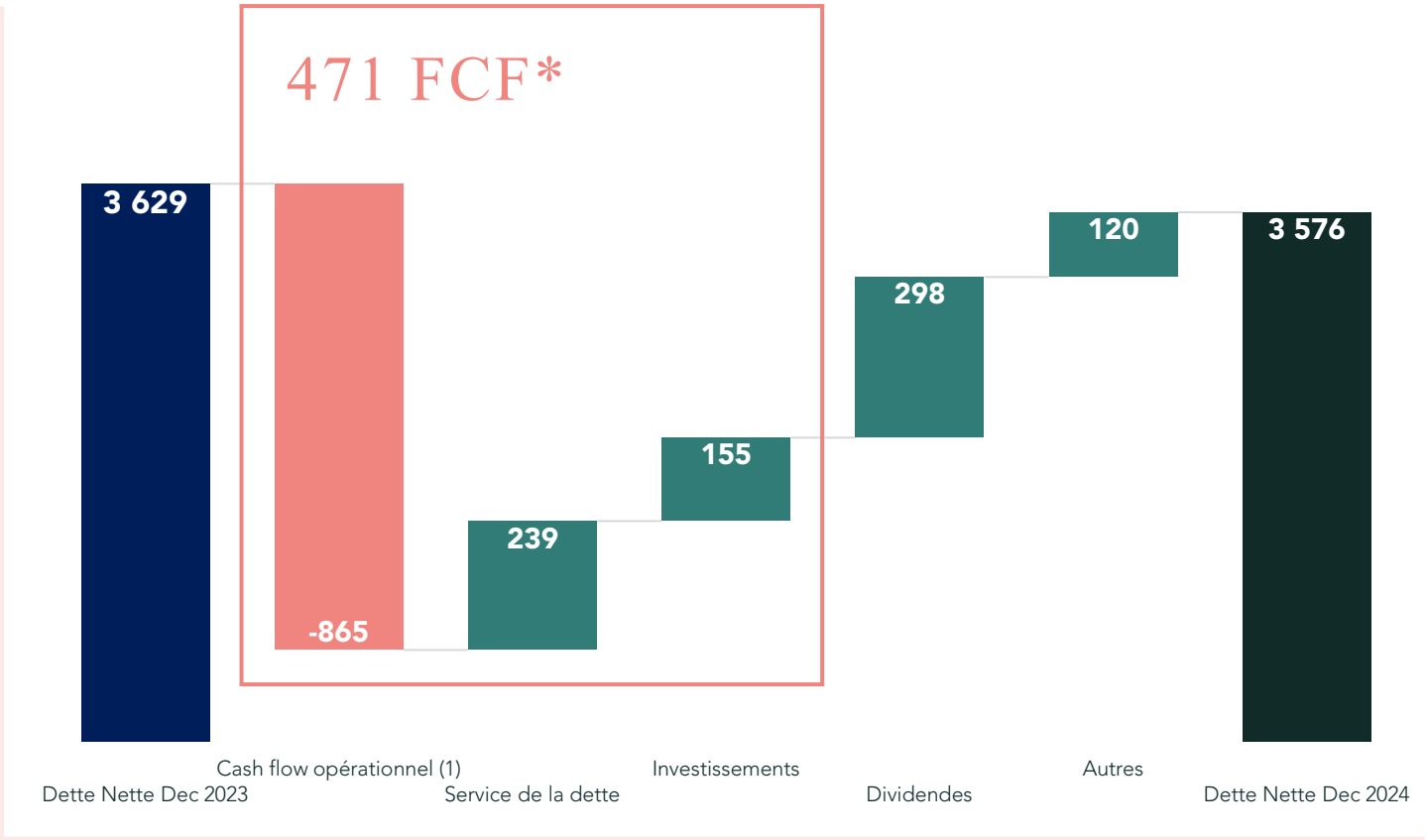

Free Cash Flow

471M€

(après 85M€ de remboursement contractuel de la dette)

Dette nette

3 576M€ (-53M€)

Trésorerie à

1 699M€

(1) N'inclut pas de décaissements liés à la provision pour partage des profits d'ElecLink

UNE STRUCTURE FINANCIERE OPTIMISÉE

SUCCÈS DU REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE VERT DE MATURITÉ OCTOBRE 2025

UNE REDUCTION DU MONTANT BRUT DE LA DETTE

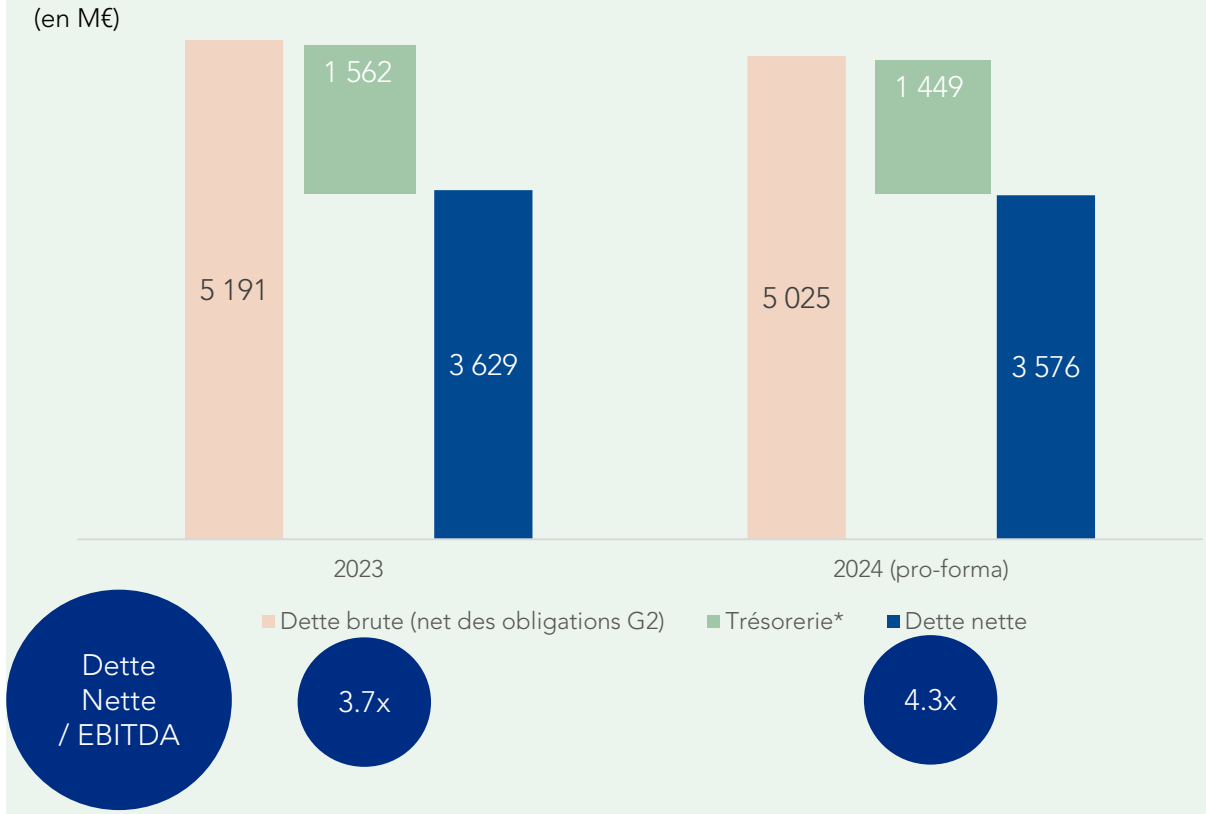

** Y compris les actifs financiers de gestion de trésorerie*

Nouvelles améliorations des notations de crédit

Getlink SE relevé à BB+ par Fitch Ratings et S&P Global Ratings

CLEF relevé à BBB+ par S&P

Emission obligataire de 600 M€ en avril 2025

Obligation verte à 5 ans avec un coupon de 4,125%

Remboursement de l'emprunt obligataire de 850 M€ arrivant à échéance en octobre 2025

Allongement de la durée moyenne de la dette tout en conservant un niveau confortable de liquidités

1,2 Md€ d'actifs d'impôts différés au 31 décembre 2024
(dont 987M€ non reconnus)

4

PERSPECTIVES

Yann LERICHE,
DIRECTEUR GENERAL

T1 2025: ACTIVITÉS HISTORIQUES EN CROISSANCE

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES T1 DEPUIS 2019

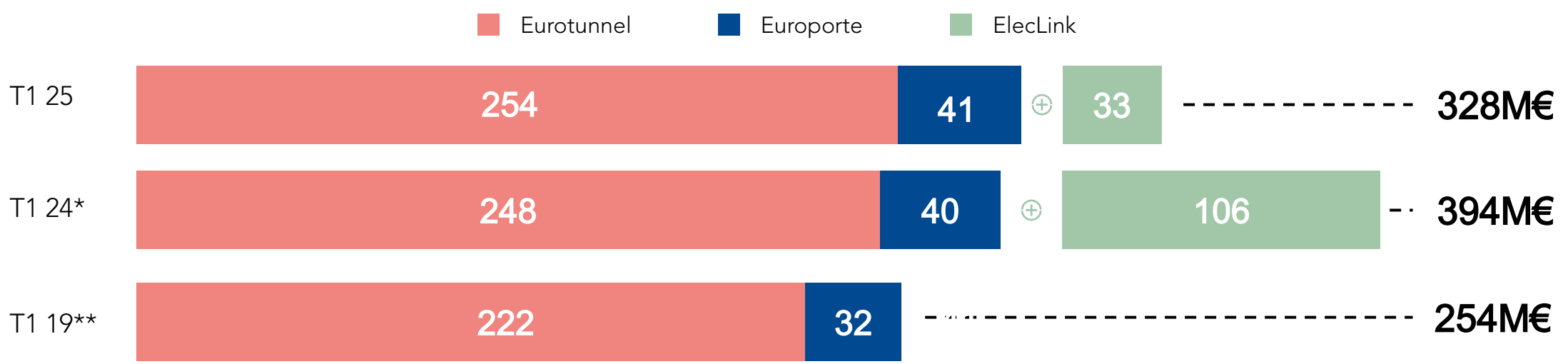

** Données retraitées au taux moyen de 2025 de 1£ = 1,201€ ** Au taux de change publié de 1£ = 1,157€*

Eurotunnel

2% de croissance vs. T1 2024

Europorte

2% de croissance vs. T1 2024

ElecLink

(-69% vs T1 2024)

Normalisation attendue des prix de l'électricité et suspension de l'activité jusqu'au 5 février

NOTRE STRATÉGIE

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE AU COEUR DE NOTRE AMBITION DE CROISSANCE

CRÉATION DE SERVICES AMONT ET AVAL

(solutions logistiques et de mobilité)

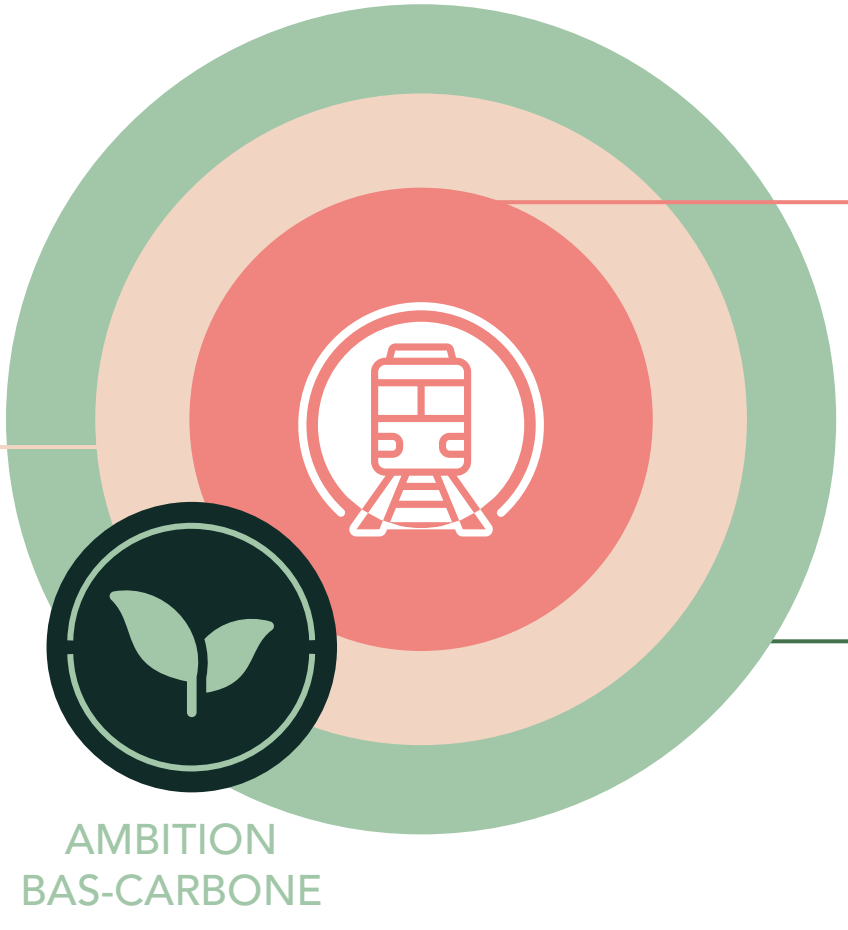

AMBITION BAS-CARBONE

OPTIMISATION DU TUNNEL

(infrastructure, Navettes et services)

DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN SYNERGIE

(Europorte et ElecLink)

Optimisation du Tunnel
(infrastructure, Navettes et services)

NOUS OPTIMISONS ET MODERNISONS NOS ACTIFS CŒUR POUR CRÉER DE LA VALEUR

CAPEX DE **170M€ À 220M€ PAR AN** PENDANT **5 À 7 ANS**

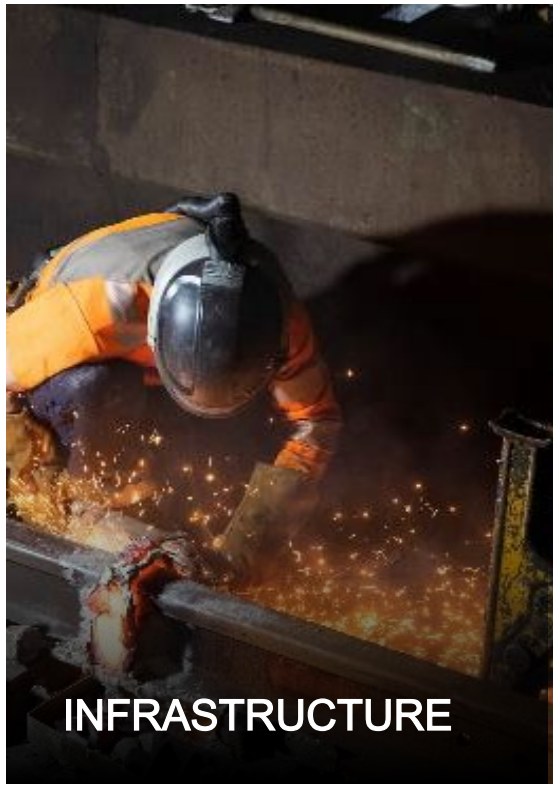

Optimisation du Tunnel
(infrastructure, Navettes et services)

FOCUS SUR LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT POUR RÉNOVER NOS NAVETTES

NOUS AVONS REVU NOTRE PLAN DE RÉNOVATION EN INTÉGRANT LE RETRAIT D'UN FOURNISSEUR

Optimisation du Tunnel
(infrastructure, Navettes et services)

Nos investissements nous permettent d'accueillir le trafic additionnel en répercussion à l'application des lois anti-dumping social...

NOUS SOMMES ENGAGÉS

Nous sommes actifs auprès des pouvoirs publics pour obtenir une application stricte des lois anti - dumping social

De nouvelles lois sont entrées en vigueur en juillet 2024 en France et en décembre 2024 au Royaume-Uni pour rétablir des conditions équitables de marché sur le transmanche

Optimisation du Tunnel
(infrastructure, Navettes et services)

… ET AVONS CRÉÉ LES CONDITIONS DE CROISSANCE DU TRAFIC GRANDE VITESSE

Création de services amont et aval
(solutions logistiques et de mobilité)

LES SERVICES À LA FRONTIÈRE DE GETLINK CUSTOMS SERVICES

Nous avons investi le marché en expansion des solutions douanières…

trans-porteurs	Services de passage frontalier (LeShuttle FREIGHT)
marchandises	Sanitaire / Phytosanitaire (SPS)
marchandises	Douanes EU / UK
marchandises	Fiscales
conseil	Conformité & Conseil

… et sommes bien positionnés avec deux acquisitions stratégiques

300 000 formalités douanières effectuées en 2024 par nos filiales

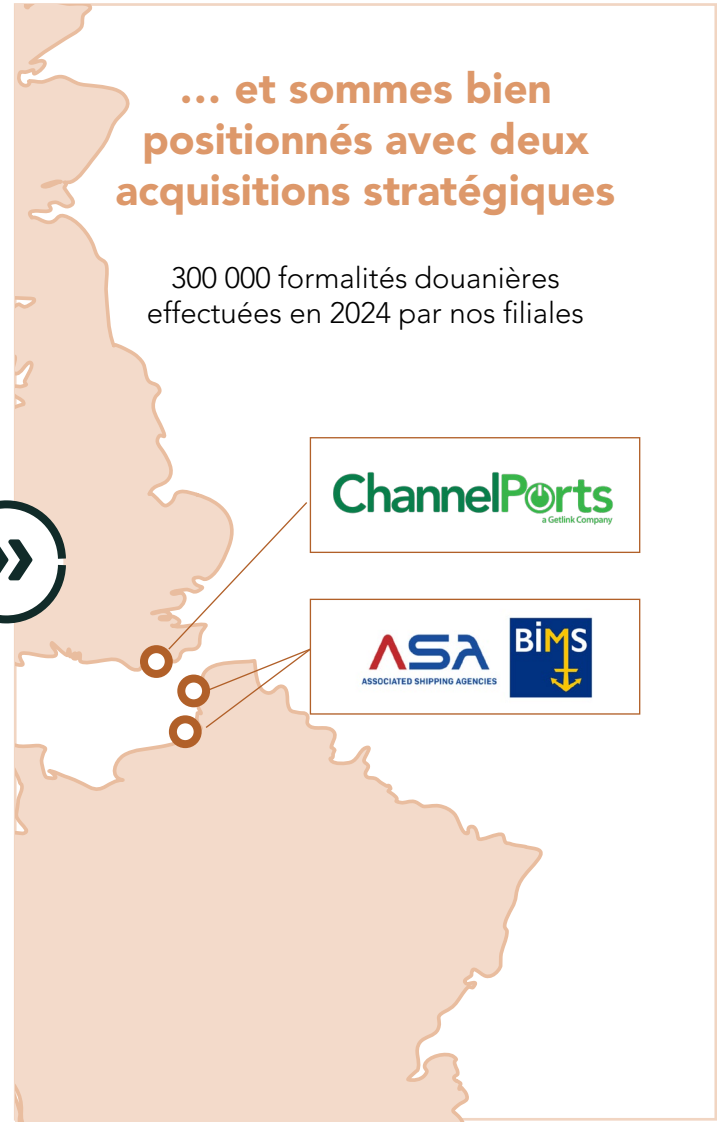

Développement d'activités en synergie
(Europorte et ElecLink)

NOUS DÉVELOPPONS UNE AUTOROUTE FERROVIAIRE TRANSMANCHE POUR DES REMORQUES NON ACCOMPAGNÉES

Combinaison des compétences d'Europorte et d'Eurotunnel pour développer le segment de trafic **transmanche ayant connu la plus forte croissance depuis le Brexit**

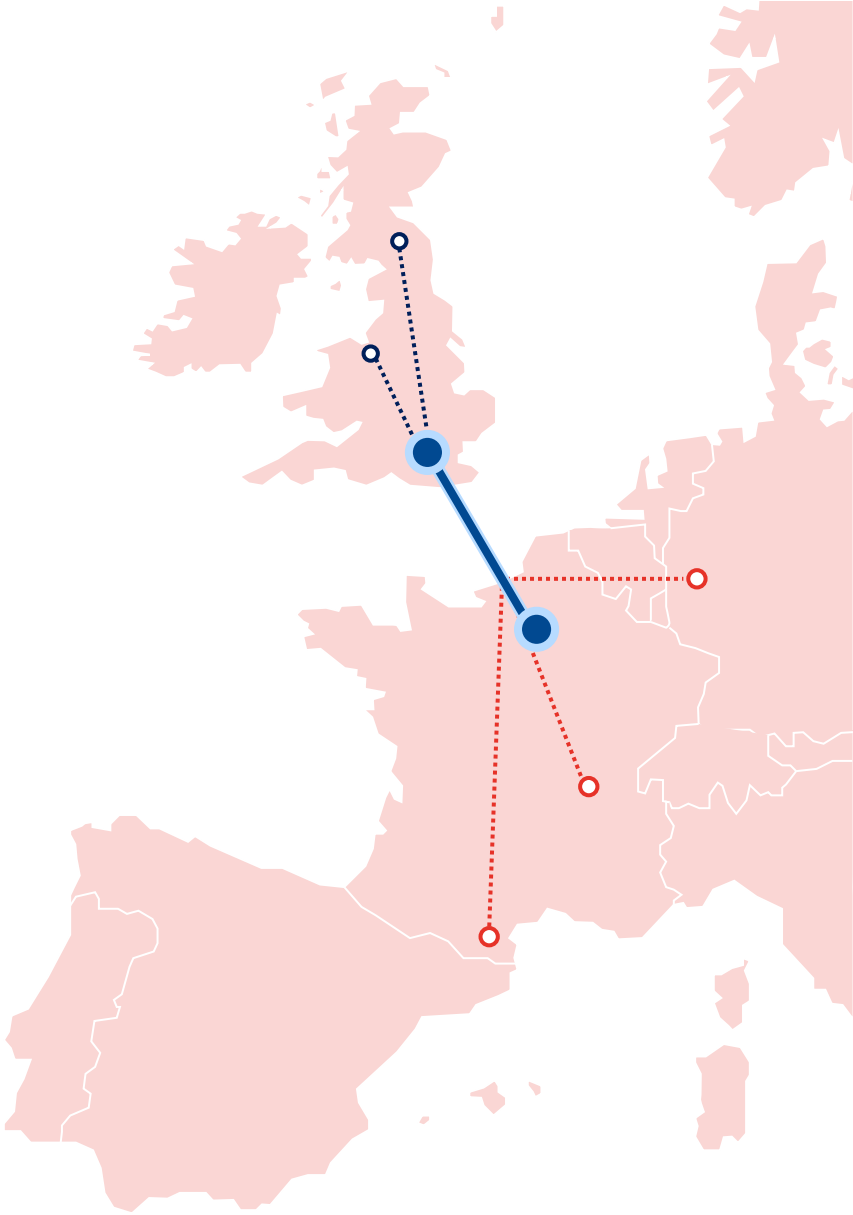

Développement d'activités en synergie
(Europorte et ElecLink)

SUR LA BASE DU SUCCÈS D' ELECLINK , NOUS ÉTUDIONS UN PROJET DE 2ÈME CÂBLE

Un 2ème câble d'1GW
de puissance, pourrait être installé dans le tunnel sud

1 an après les premières études de faisabilité du projet ElecLink 2, la CRE et RTE le classent n°1 au sein des projets d'interconnexions en lice

[1] Chiffre d'affaires d'ores et déjà sécurisé au 31 Mars 2025 sous réserve de la livraison effective du service et net des pénalités estimées pour non disponibilité de l'actif avant le 5 février

PERSPECTIVES 2025

CONFIRMATION DE LA GUIDANCE D'EBITDA

EBITDA 2025 ATTENDU ENTRE 780M€ & 830M€

Cet objectif * intègre notamment

01 Des hypothèses raisonnables de croissance d'Eurotunnel sur la base de la dynamique commerciale observée sur le début de l'année. Le scenario central retient l'hypothèse d'une mise en oeuvre des formalités EES sur les sites d'Eurotunnel en octobre 2025.

02 Le chiffre d'affaires d'ores et déjà sécurisé par ElecLink, les conséquences de la suspension de l'activité jusqu'au 5 février et utilisant une méthode similaire à celle retenue pour 2024 s'agissant de la provision pour partage des profits.

03 Le périmètre de consolidation à cette date, un taux de change de 1£=1,184€, à environnement régulatoire et fiscal constant.

** Objectif fixé en mars 2025*

5

GOUVERNANCE RESPONSABLE

Jacques GOUNON, PRESIDENT

GETLINK : UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITES ÉQUILIBRÉ

UN PROFIL RÉSILIENT DANS UN MARCHÉ VOLATILE

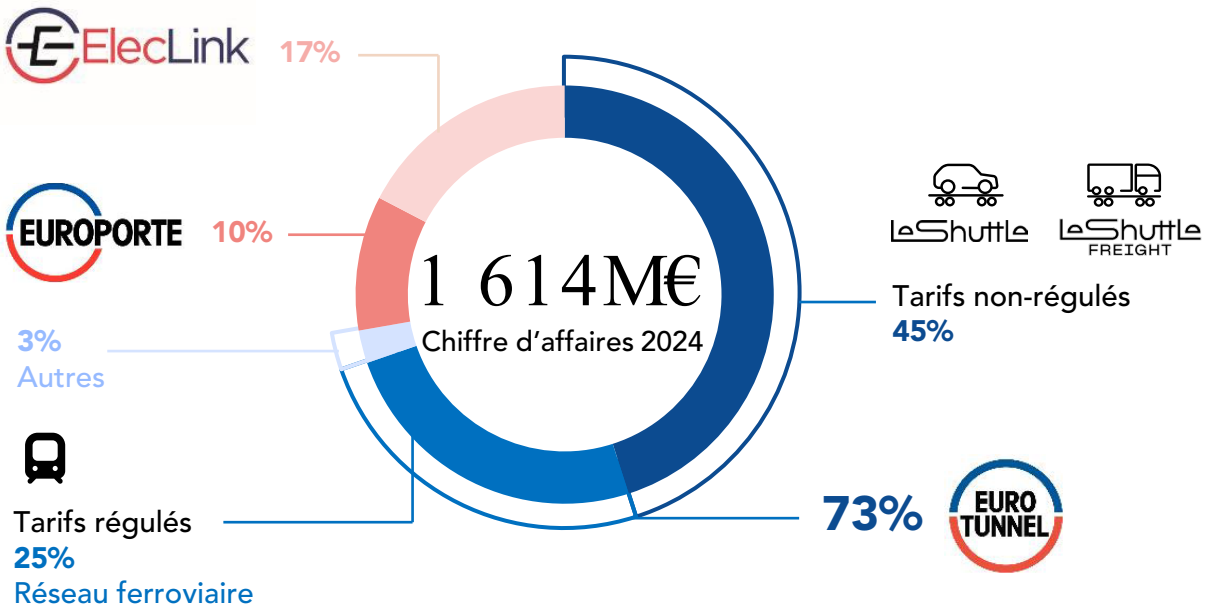

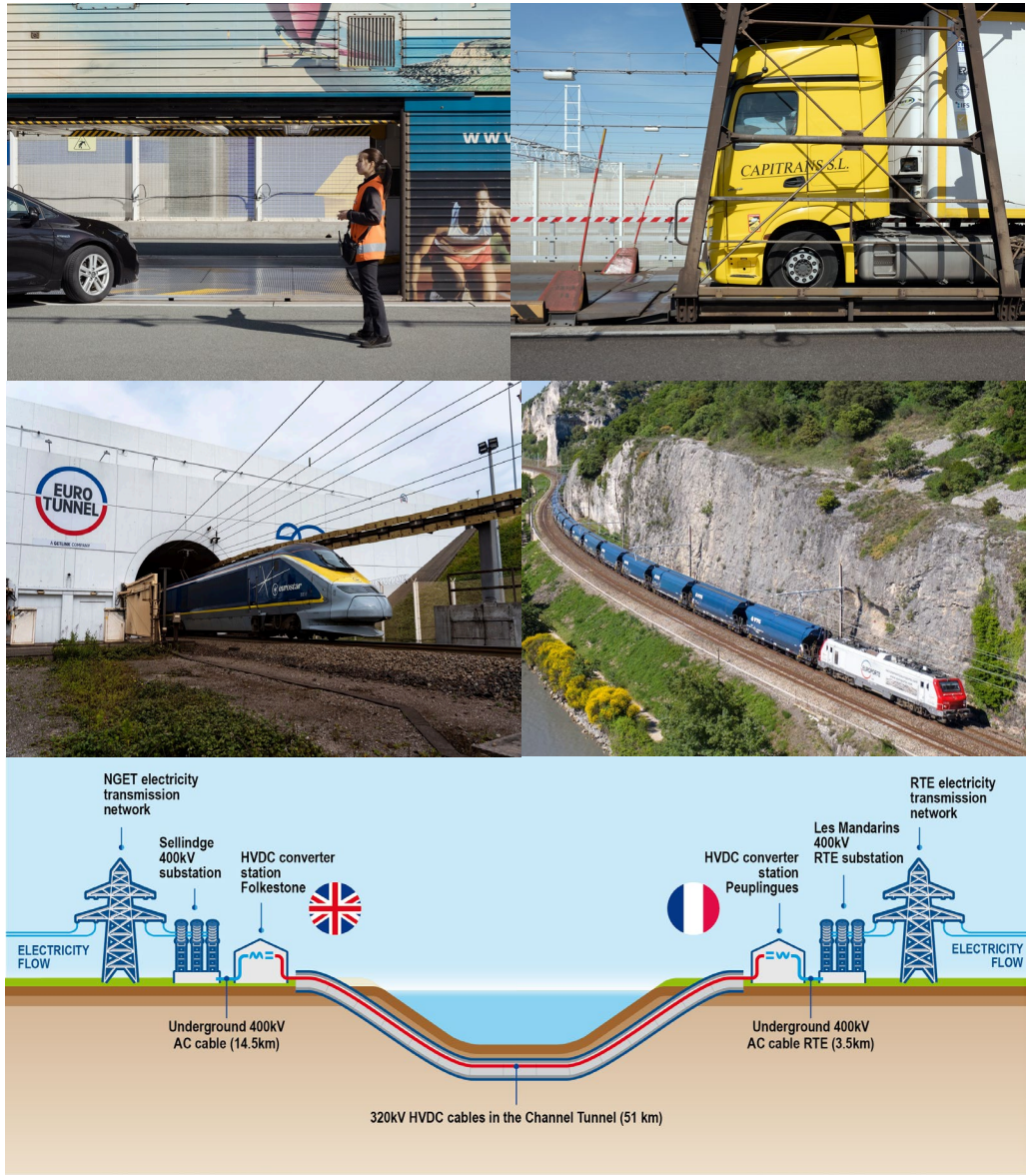

UN GROUPE PRÊT POUR LE FUTUR

UN PROFIL RÉSILIENT DANS UN MARCHÉ VOLATILE

DES TENDANCES SOUS-JACENTES SOLIDES

- Centré sur les échanges entre l'Europe et le Royaume-Uni
- Transport bas carbone
- Electrification et développement des énergies renouvelables
- Indépendance énergétique
- Contrôle aux frontières

DES FORCES LONG TERME

- Capacité disponible
- Bilan renforcé
- Des atouts ESG
- Un actif modernisé (augmenté)
- Une concession à très long terme (2086)

14/05/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GETLINK

UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE

ORGANISÉE DEPUIS 2020 AUTOUR DE LA DISSOCIATION DES FONCTIONS

Détermine les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre

Conseil d'administration
15 membres
Jacques Gounon, Président et administrateur

4 comités spécialisés soumettent leurs propositions au conseil d'administration

Comité d'audit
Président :
Jean-Marc Janaillac

Comité des nominations et rémunérations
Président :
Peter Ricketts

Comité éthique & RSE
Présidente :
Corinne Bach

Comité sécurité & sûreté
Présidente :
Sharon Flood

Dirige la société et la représente dans ses rapports aux tiers

Direction générale
Yann Leriche
Directeur général et administrateur

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UN CONSEIL SOLIDE, EXPÉRIMENTÉ ET COMPÉTENT VEILLE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

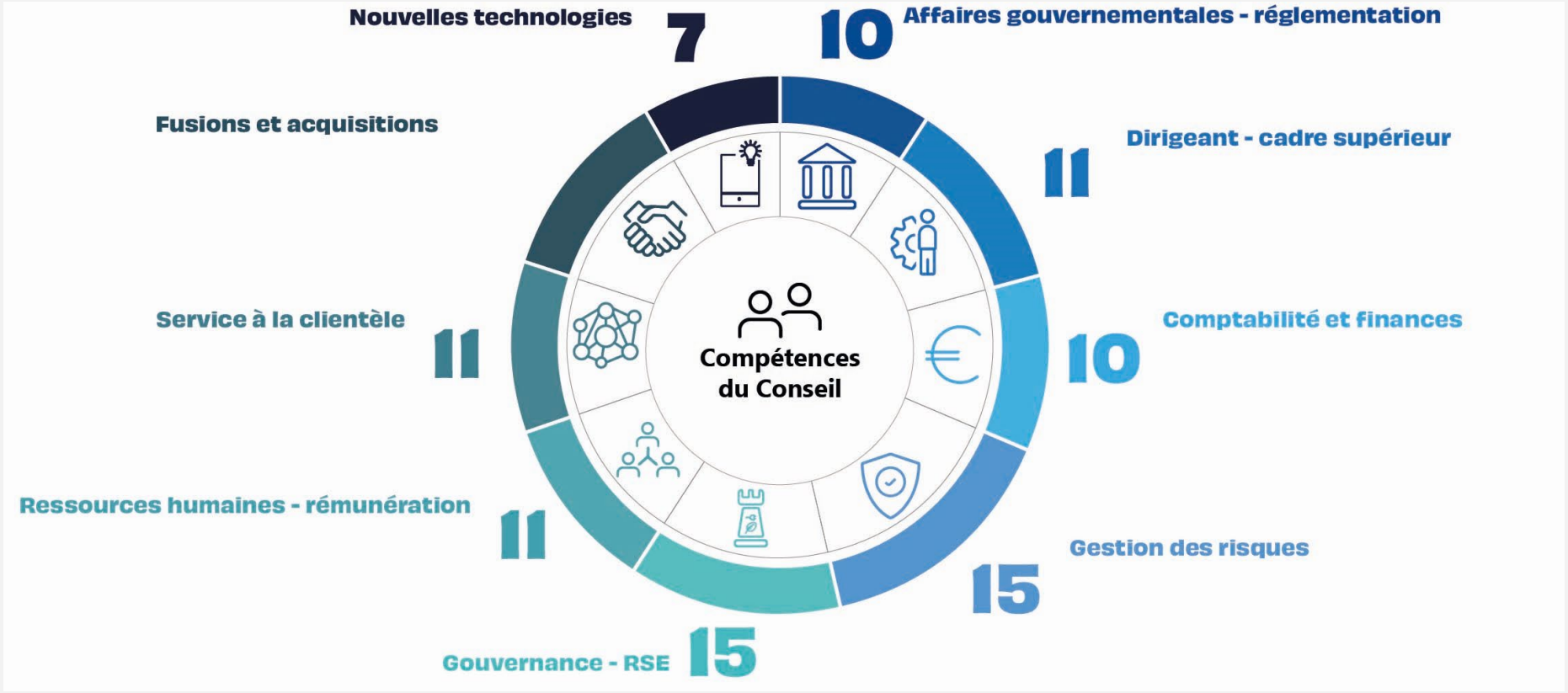

15 administrateurs

42 % femmes

50 % indépendant

3 administrateurs représentant les salariés

4 nationalités

9 expertises clés

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

UN CONSEIL SOLIDE, EXPÉRIMENTÉ ET COMPÉTENT VEILLE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

2024

TOUJOURS ENGAGÉ ET ASSIDU

15 Administrateurs

7 Réunions du Conseil

99 % Taux d'assiduité du Conseil

18 Réunions des Comités

4 Comités présidés par des administrateurs indépendants

100 % Assiduité aux 4 Comités

ACTIVITE DENSE(1)

FOCUS SUR LA STRATEGIE 2024 ET DÉBUT 2025

- Plan stratégique à moyen et long terme, des moteurs de croissance et des ambitions stratégiques.
- Suivi du plan d'investissement et d'asset management.
- Plan Data et Intelligence Artificielle orienté vers l'amélioration de la qualité de service et l'excellence opérationnelle.
- Examen de projets de croissance externe.
- Emission des Green Bonds 2030.

(1) Rapport sur le Gouvernement d'entreprise (chapitre 4 Document d'Enregistrement Universel)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 6

Yann Leriche

Yann Leriche exerce le mandat de Directeur général depuis la dissociation des fonctions le 1er juillet 2020.

Proposition du conseil d'administration : renouvellement pour une nouvelle durée de quatre années.

VOTE SOUMIS À LA PRÉSENTE ASSEMBLÉE

La **résolution n°6** a pour objet le renouvellement du mandat de Yann Leriche en qualité d'administrateur pour une nouvelle durée de quatre années.

Objectif : continuer de bénéficier de son expertise et de son engagement.

RÉSOLUTION 24

Jacques Gounon

Président du Conseil depuis le 1er juillet 2020.

Proposition du conseil d'administration : porter la limite d'âge statutaire du Président du conseil d'administration de 70 à 75 ans afin de se réserver la flexibilité nécessaire pour organiser au mieux la succession.

VOTE SOUMIS À LA PRÉSENTE ASSEMBLÉE

La **résolution n°24** a pour objet la modification de l'article 19 des statuts.

Objectif : concilier les enjeux en lien avec la nécessaire stabilité et la visibilité de la gouvernance du Groupe dans une période de grande transformation du Groupe et de rétablir un échelonnement des mandats des membres du conseil d'administration.

14/05/2025

REMUNERATIONS *EX-POST* ET *EX-ANTE*

RÉMUNÉRATION 2024

DIRECTEUR GÉNÉRAL

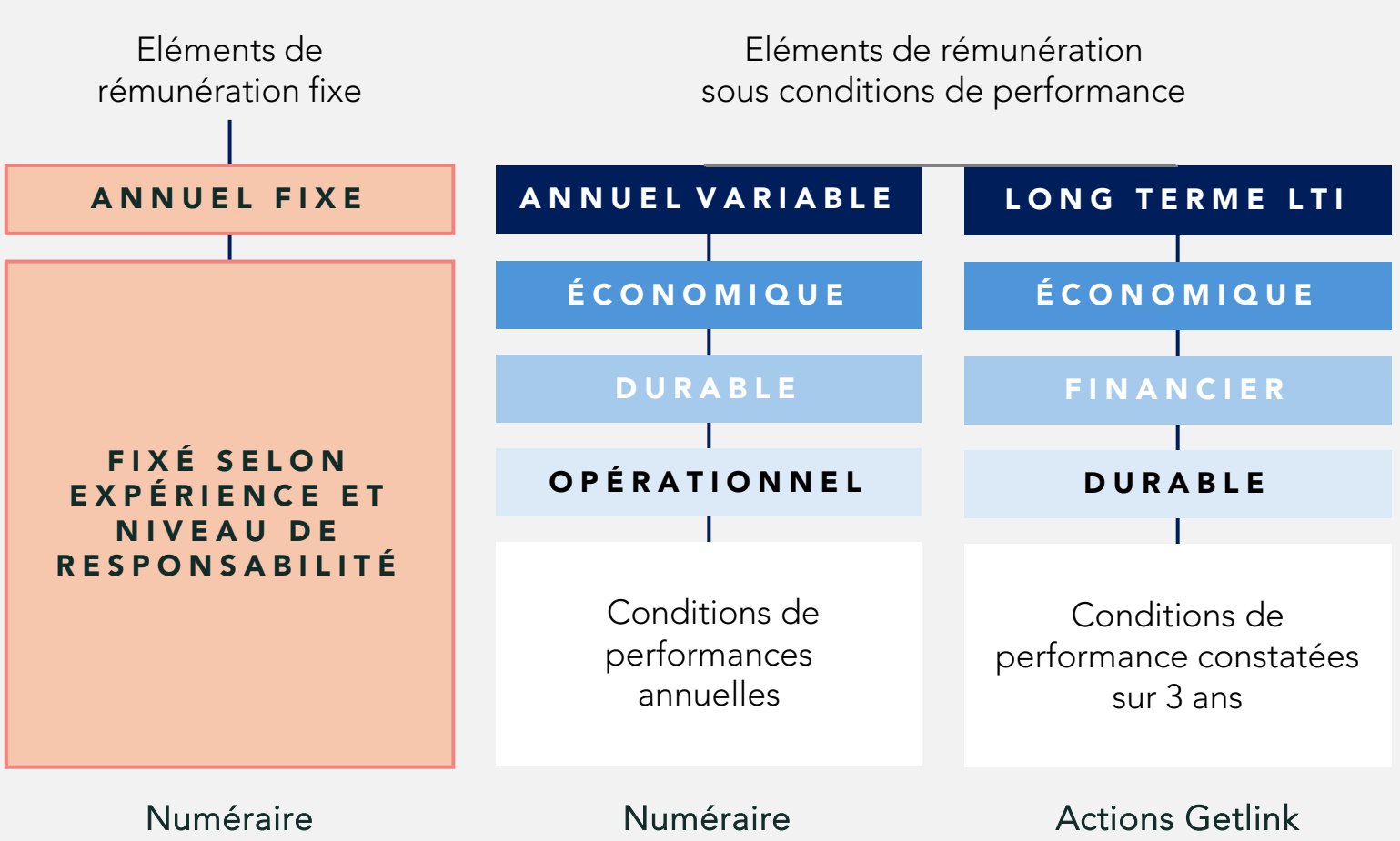

RÉSOLUTIONS 11 à 13

13

RÉMUNÉRATION 2024

Approuvée par l'AG du 7 mai 2024

Pour le Directeur général, à une majorité de 98,24 % des voix exprimées

VOTE *EX-POST* : RÉMUNÉRATION 2024

YANN LERICHE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

STRUCTURE EQUILIBREE APPROUVEE EN 2024 – résolution n °15

RÉMUNÉRATION FIXE ANNUELLE : 550 000€ / 600 000€ depuis le 01/07/2024

BONUS ANNUEL : Cible 100% du fixe, maximum 116%
(120% du fixe pour les objectifs quantitatifs)

SYNTHESE DE LA REMUNERATION 2024

Montants bruts en euros	2024 dus	2024 versés
Rémunération fixe	575 000	575 000
Rémunération variable annuelle	572 256	371 410
Rémunération variable pluriannuelle	n/a	n/a
Rémunération exceptionnelle	n/a	n/a
Rémunération administrateur	48 400	33 180
Avantages en nature	1 546	1 546
Total	**1 197 202**	**981 136**

Document d'Enregistrement Universel 2024 page 232

RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME

AUTRES

- ✓ Pas de contrat de travail
- ✓ Voiture de fonction selon la politique du Groupe
- ✓ Régime de base et régime complémentaire de retraite
- ✓ Régime supplémentaire de retraite à cotisations définies, selon la politique du Groupe
- ✓ Contrat de prévoyance, selon la politique du Groupe

VOTE *EX-POST* : RÉMUNÉRATION 2024

JACQUES GOUNON, PRESIDENT DU CONSEIL

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION APPROUVÉE À 99,58 % (AG 7 MAI 2024)

ABSENCE DE

- ✓ Rémunération variable annuelle
- ✓ Rémunération variable pluriannuelle
- ✓ Rémunération variable différée
- ✓ Actions de performance
- ✓ Rémunération exceptionnelle
- ✓ Actions gratuites (plan collectif pour les salariés)
- ✓ Indemnité contractuelle de prise ou de cessation de fonction
- ✓ Indemnité ou clause de non-concurrence
- ✓ Régime de retraite supplémentaire à prestations définies

FIXE ANNUEL

450 000€

Rémunération administrateur (12 mois) :

52 400€ dus / 35 280€ versés

Indemnité pour usage d'un véhicule personnel :

11 400€

SYNTHESE DE LA REMUNERATION 2024

Montants bruts en euros	2024 dus	2024 versés
Rémunération fixe	450 000	450 000
Rémunération variable annuelle	–	–
Rémunération variable pluriannuelle	n/a	n/a
Rémunération exceptionnelle	n/a	n/a
Rémunération administrateur	52 400	35 280
Avantages en nature	11 400	11 400
Total	**513 800**	**496 680**

Document d'Enregistrement Universel 2024 page 229

VOTE *EX-ANTE* : POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2025

YANN LERICHE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

STRUCTURE ÉQUILIBRÉE

RÉMUNÉRATION FIXE ANNUELLE

600 000€ le 1er juillet 2024

RÉMUNÉRATION VARIABLE

Cible 100% du fixe, maximum 120% du fixe pour les objectifs quantitatifs

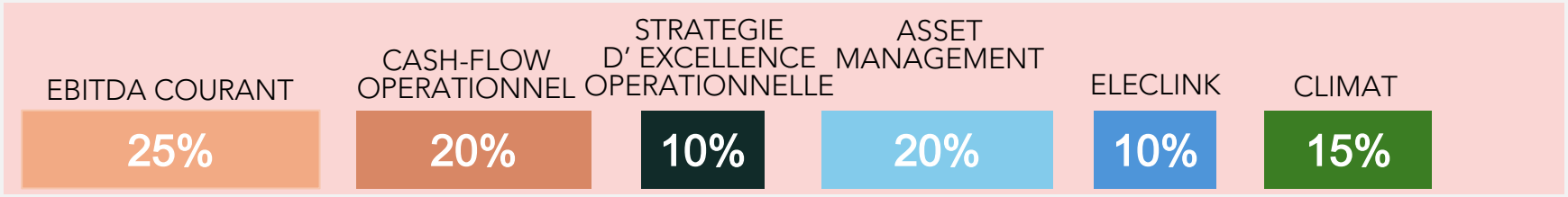

RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME

RÉSOLUTION 15

AUTRES

- ✓ Pas de contrat de travail
- ✓ Voiture de fonction selon la politique du Groupe
- ✓ Régime de base et régime complémentaire de retraite
- ✓ Régime supplémentaire de retraite à cotisations définies, selon la politique du Groupe
- ✓ Contrat de prévoyance, selon la politique du Groupe

Document d'Enregistrement Universel 2024 page 218

VOTE *EX-ANTE* : POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2025

JACQUES GOUNON, PRÉSIDENT DU CONSEIL

RÉSOLUTION 16

RÉMUNÉRATION FIXE ANNUELLE

450 000€ inchangée

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE : NÉANT

RÉMUNÉRATION VARIABLE À LONG TERME : NÉANT

AUTRES

- ✓ Rémunération administrateur
- ✓ Indemnité pour usage de son véhicule personnel, selon la politique du Groupe
- ✓ Contrat de prévoyance, selon la politique du Groupe

Document d'Enregistrement Universel 2024 page 221

RÉMUNÉRATION ADMINISTRATEURS

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

RÉSOLUTIONS 11 & 14

Enveloppe globale inchangée depuis 2020

Approuvée lors de l'assemblée générale du 30 avril 2020

950 000€

2024

823 500€ dus / **600 000€** versés

2025

Enveloppe inchangée ; méthodologie inchangée

Document d'Enregistrement Universel 2024 page 221

GOUVERNANCE : FACTEUR CLÉ DE LA PERFORMANCE DE GETLINK

PLAN D'INCITATION À LONG TERME

PLAN COLLECTIF D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

(tous les salariés du Groupe – à l'exclusion des dirigeants et cadres supérieurs – sans conditions de performance)

RÉSOLUTIONS 17 & 18

- **100 actions ordinaires** à chaque salarié, hors dirigeants, soit un total maximum de **390 000 actions**

PROGRAMME INCITATION À LONG TERME

(principaux dirigeants du Groupe - sous plafond pour les mandataires sociaux)

- **Total maximum de 550 000 actions ordinaires**
- **Conditions de performance sur 3 ans renforcées pour le CEO et COMEX : objectifs 2027**
  - ✓ Performance de l'action ordinaire GET = 40 %
    - o Performance relative par rapport à l'indice GPR Getlink (dividende inclus) : 20 %
    - o Valeur absolue : 20 %
  - ✓ Performance EBITDA : 35 %
  - ✓ Performance climat 2027 réduction des émissions directes : 25 %

Document d'Enregistrement Universel 2024 page 220

14/05/2025

AUTRES PROJETS DE RESOLUTIONS

PRESENTATION DES AUTRES PROJETS DE RESOLUTIONS

GOUVERNANCE

- **Missions de certification des comptes**
  - **Renouvellement de Forvis Mazars pour une nouvelle durée de six années**
  - **Nomination de Deloitte & Associés pour une durée de six années en remplacement de KPMG**
- **Mission de certification des informations en matière de durabilité**
  - **Renouvellement de Forvis Mazars pour une nouvelle durée de six années**
  - **Nomination de Deloitte & Associés pour une durée de six années en remplacement de KPMG**
- **Mise à jour des statuts en conformité avec la loi (la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 dite « Attractivité »)**

RÉSOLUTIONS 7, 8, 9, 10 & 25

PRESENTATION DES AUTRES PROJETS DE RESOLUTIONS

OPÉRATIONS SUR CAPITAL

AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTIONS
4, 19, 20, 21, 22 & 23

- **Renouvellement du programme de rachat d'actions**
- **Emission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription** (40% maximum du capital)
- **Augmentation de capital par apport en nature de titres sans droit préférentiel de souscription** (10% maximum du capital)
- **Réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues**
- **Augmentation de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise**

DIVIDENDE

LE GROUPE CONFIRME SON ATTACHEMENT AU RETOUR POUR LES ACTIONNAIRES

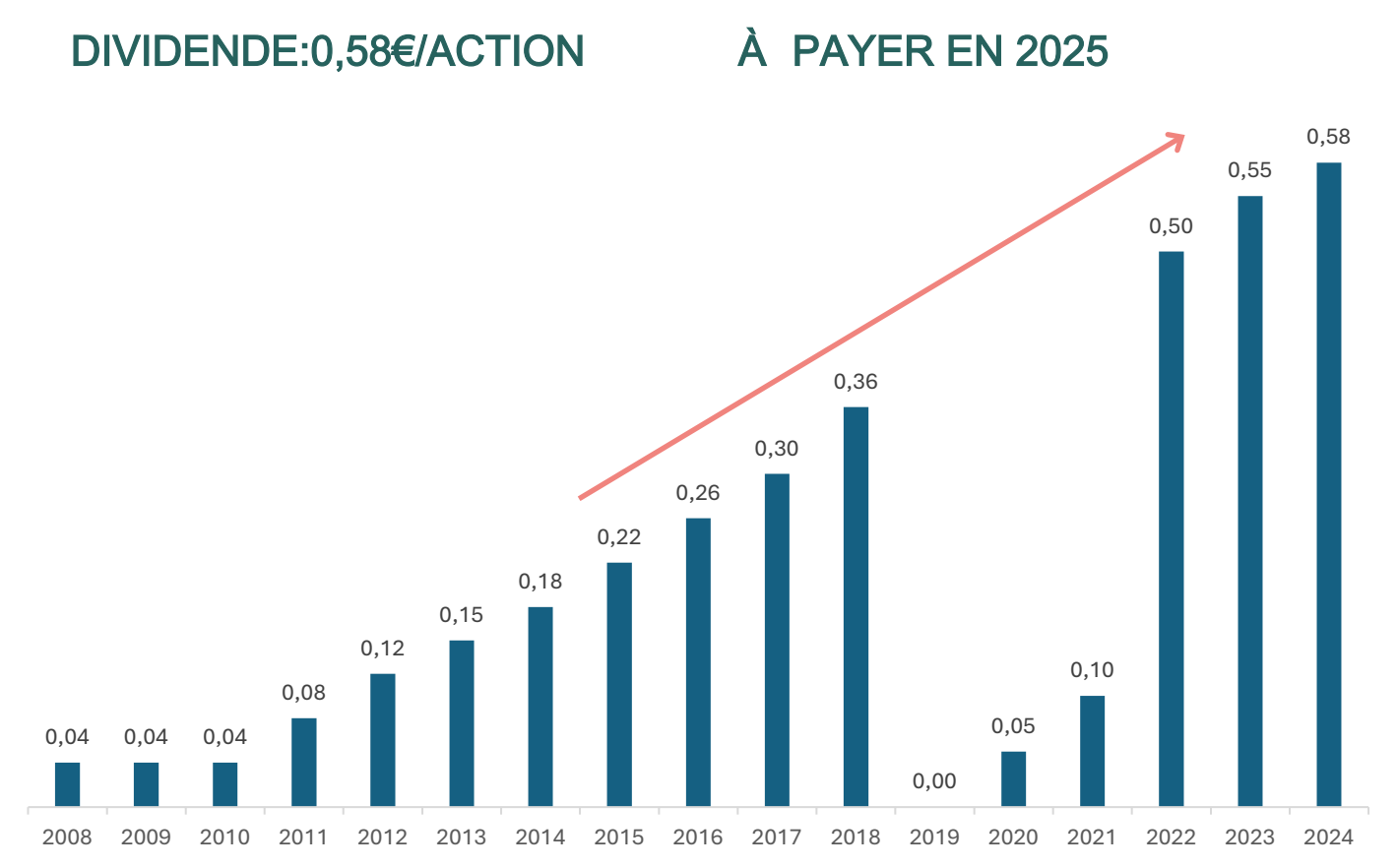

RÉSOLUTION 2

319 M€

Montant maximum des dividendes au titre de l'exercice 2024 à payer en 2025

Près de 1 ,9 Md€

de dividendes distribués aux actionnaires depuis 2008

6 juin 2025

Date de paiement du dividende sur les positions arrêtées le 3 juin, après détachement du coupon sur le marché Euronext Paris le 2 juin

ACTIONNAIRES

PERFORMANCE DU COURS DE L'ACTION GETLINK

PERFORMANCE BOURSIERE DEPUIS JANVIER 2019

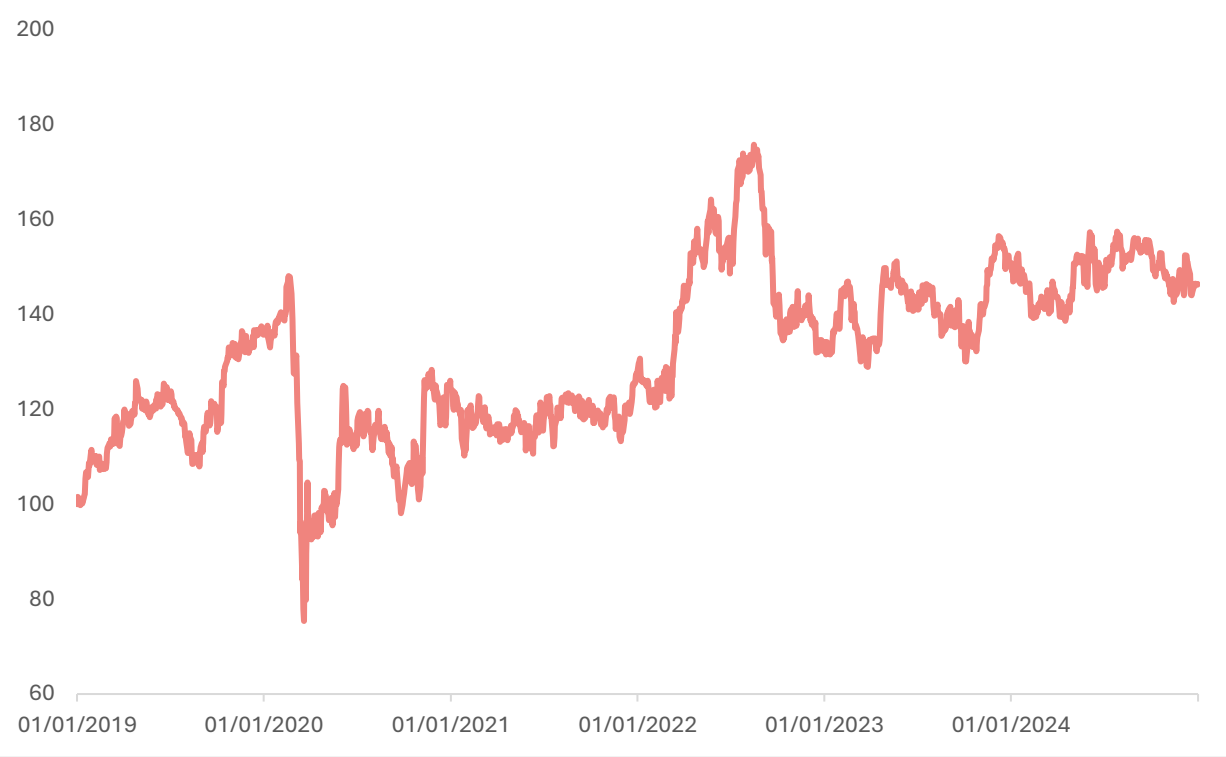

Action GET cotée sur Euronext Paris

+46 %
Performance boursière GET
(1er janvier 2019 au 31 décembre 2024)

8,5 Mds €
Capitalisation
(au 31 décembre 2024)

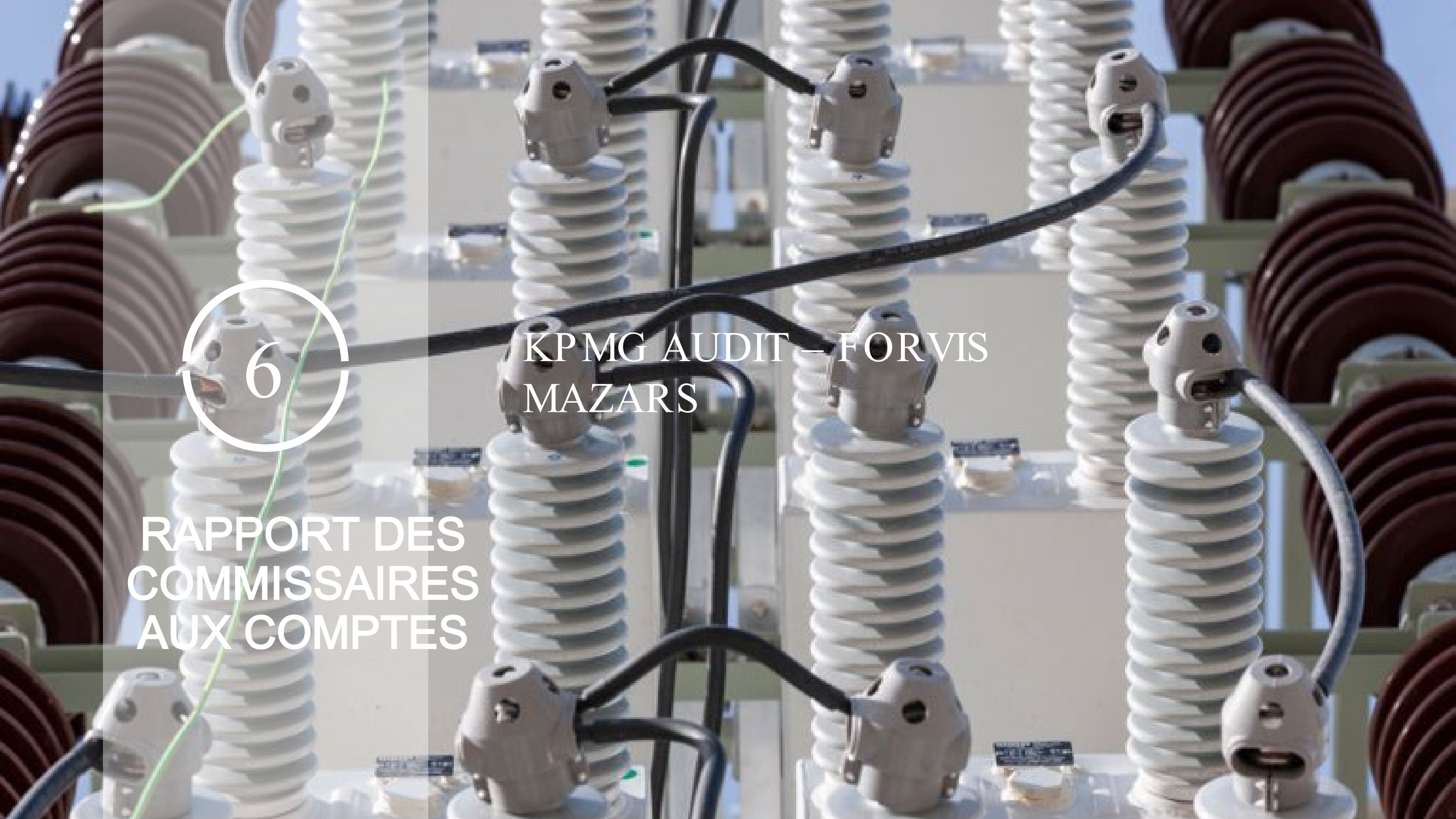

6

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG AUDIT – FORVIS MAZARS

RAPPORTS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS	DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2024
Rapport sur les comptes consolidés	Pages 46 à 49
Rapport sur les comptes annuels	Pages 102 à 104
Rapport spécial sur les conventions réglementées	Pages 209 à 210
Rapport de durabilité figurant dans le rapport de gestion	Pages 377 à 380
Rapport sur les opérations sur le capital	-

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL : PAGES 46 À 49 -COMPTES CONSOLIDÉS

CERTIFICATION DES COMPTES SANS RÉSERVE

- **Conclusion de nos travaux**

« Les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe à la fin de l'exercice 2024 ».

- **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**
  - Provision pour partage de profits ElecLink
  - Valeur recouvrable des immobilisations ElecLink
  - Valeur recouvrable des immobilisations Concession
  - Traitement comptable des dettes financières

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL : PAGES 102 À 104 - COMPTES ANNUELS

CERTIFICATION DES COMPTES SANS RÉSERVE

- **Conclusion de nos travaux**

« Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice 2024 ».

- **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**
  - **Valorisation des titres de participation et créances intragroupe**

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL : PAGES 209 A 210 - CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

- **Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale**

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ».

- **Conventions approuvées antérieurement**

« nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2024 » :

- **Accord inter-créanciers**

  Cette convention avait été conclue pour les besoins de l'émission obligataire réalisée en 2020.

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL : PAGES 377 À 380 - RAPPORT DE DURABILITE

- **Avis exprimant une assurance limitée portant sur les exigences de la CSRD** :
  - Axe 1 : Analyse de double matérialité. Avis de conformité sans réserve ni observation.
  - Axe 2 : Vérification de la conformité des informations de développement durable publiées par votre Groupe avec le Code de commerce y compris les normes ESRS. Avis de conformité sans réserve avec une observation générique renvoyant à une note de préparation introductive de votre premier rapport de durabilité soulignant les limites d'un premier exercice CSRD et les renoncements de publication jugés acceptables dans ce contexte.
  - Axe 3 : Vérification de la conformité avec les exigences de la Directive sur la Taxonomie verte en matière de publication d'informations. Avis de conformité sans réserve ni observation.

OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL
NATURE DES OPÉRATIONS CONCERNÉES

RÉSOLUTIONS 17 À 23

- Délégation de compétence donnée pour 12 mois au Conseil d'administration, à l'effet de procéder à une attribution collective gratuite d'actions à l'ensemble des salariés non dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce **(résolution 17)**
- Autorisation consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre, au bénéfice du personnel salarié et/ou de mandataires sociaux du Groupe, emportant renonciation de plein droit des actionnaires au droit préférentiel de souscription (**résolution 18**)
- Renouvellement de la délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la société ou des sociétés du Groupe, avec maintien du droit préférentiel de souscription **(résolution 19)**
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital social, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital **(résolution 20)**

OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL
NATURE DES OPÉRATIONS CONCERNÉES

RÉSOLUTIONS 17 À 23

- Limitation globale des autorisations d'émission avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription (**résolution 21**)
- Autorisation donnée pour 18 mois au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues (**résolution 22**)
- Délégation de compétence donnée pour 26 mois au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise (**résolution 23**)

14/05/2025

QUESTIONS - RÉPONSES

Merci de vous présenter et de limiter votre intervention à 2 minutes

7

PRESENTATION ET VOTE DES RESOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 1

Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Bénéfice de 201 725 414 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 2

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :
dividende de 0,58€ par action ayant droit au dividende :

Soit un dividende total au titre de l'exercice 2024 * de 319 000 000€ prélevé sur :

- Le bénéfice distribuable : 201 725 414,30€
- Autres réserves « Réserve de remboursement des ORA » 117 274 563 (le compte de réserve sera ramené de 429 435 285€ à 312 160 722€)

* Sur la base du nombre total d'actions qui sera diminué des actions auto-détenues

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 3

Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

- Bénéfice de 316 911 087,85€

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 4

Autorisation consentie au conseil d'administration en vue de permettre à la Société de racheter et d'intervenir sur ses propres actions

- Durée : 18 mois
- Prix maximal unitaire d'achat : 24€
- Plafond : 5 % du capital social
- Hors périodes d'offre publique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 5

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

- Absence de convention nouvelle en 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 6

Renouvellement de Yann Leriche en tant qu'administrateur pour un mandat de quatre ans

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 7

Mission de certification des comptes – renouvellement de Forvis Mazars SA en qualité de commissaire aux comptes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 8

Mission de certification des comptes – nomination de Deloitte & Associés en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de KPMG SA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 9

Mission de certification des informations en matière de durabilité – renouvellement de Forvis Mazars en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 10

Mission de certification des informations en matière de durabilité – nomination de Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité en remplacement de KPMG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 11

Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux en application de l'article L.22-10-9 du Code de commerce

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 12

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Yann Leriche, Directeur général

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 13

Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2024 à Jacques Gounon, Président du conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 14

Approbation de la politique de rémunération 2025 applicable aux membres du conseil d'administration, en application de l'article L.22-10-8-II du Code de commerce

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 15

Approbation des éléments de la politique de rémunération 2025 de Yann Leriche, Directeur général

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 16

Approbation des éléments de la politique de rémunération 2025 de Jacques Gounon, Président du conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 17

Délégation de pouvoir accordée au conseil d'administration pour procéder à une attribution gratuite et collective d'actions à l'ensemble des salariés

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 18

Autorisation donnée au conseil d'administration pour l'attribution d'actions de performance au profit des dirigeants, des cadres supérieurs et des collaborateurs à haut potentiel ou clés du Groupe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 19

Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou des sociétés du Groupe de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (limitation 40 % du capital social)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 20

Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital social, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

RÉSOLUTION 21

Limitation globale des autorisations d'émission avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 22

Autorisation donnée au conseil d'administration pour 18 mois de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 23

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 24

Modification de l'article 19 des statuts concernant la limite d'âge du Président du conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 25

Mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales et réglementaires (article 20 des statuts - consultation écrite du conseil d'administration)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Yes Abst. No

RÉSOLUTION 26

Pouvoirs pour les formalités

8

CLÔTURE

À NOTER

- Cette présentation peut contenir des objectifs et des informations de nature prospective concernant la situation financière, les activités, les résultats opérationnels et la stratégie de développement de Getlink.

- Ces objectifs et informations sont fondés sur des hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes et sont dépendantes de facteurs de risques et d'incertitudes importants. Ces informations n'ont de valeur qu'au jour de leur présentation et Getlink n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision des objectifs due à des informations nouvelles ou à des évènements futurs ou autres actualités, sous réserve de la réglementation applicable.

- Des informations additionnelles sur des facteurs qui pourraient avoir un effet sur les résultats financiers de Getlink sont contenues dans les documents déposés par le Groupe auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et disponibles sur le site internet du Groupe www.getlinkgroup.com de la Société.

GETLINK